DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 10 juillet, à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE convoqué par le maire, sylvain COUFFIGNAL, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Nauviale (pour le respect des règles sanitaires du moment).

PRESENTS: MM. COUFFIGNAL, CAMPELS, CARLES-DUBOC, CAVAILLES, GRIALOU-BATAILLOU, GUIRAL, MONTEILLET, NEDELEC, TREMOLIERES-SERMET, VIOULAC, ZERBINATI.

ABSENTES-EXCUSEES: DELAGNES, ICHES, SAULES, TOURNEMIRE,

Monsieur Bernard DELAGNES a donné pouvoir à Monsieur Christian TREMOLIERES-SERMET Monsieur Aurélien ICHES a donné pouvoir à Monsieur Fabien GUIRAL Madame Christiane SAULES a donné pouvoir à Monsieur Christian CAMPELS Monsieur Francis TOURNEMIRE a donné pouvoir à Monsieur Gérard MONTEILLET.

SECRETAIRE de SEANCE : Madame Marie-Hélène CAVAILLES

<u>Élections sénatoriales – Désignation des délégués titulaires et des délégués suppléants des conseillers municipaux</u>

N° 2020-07-10-01

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale du 30 juin 2020

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Christian CAMPELS, Mme Emmanuelle ZERBINATI, Mme Marielle BATAILLOU-GRIALOU, M. Fabien GUIRAL. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées :

Pour l'élection des délégués : Sylvain COUFFIGNAL, Marie-Hélène CAVAILLES, Fabien GUIRAL. Pour l'élection des suppléants : Marielle BATAILLOU-GRIALOU, Christian CAMPELS, Gérard MONTEILLET.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Election des délégués titulaires :

nombre de bulletins: 15
bulletins blancs ou nuls: 1
suffrages exprimés: 14
majorité absolue: 8

Ont obtenu:

Monsieur Sylvain COUFFIGNAL : 14 voixMadame Marie-Hélène CAVAILLES : 12 voix

- Monsieur Fabien GUIRAL: 12 voix

M. COUFFIGNAL, Mme CAVAILLES, M GUIRAL ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants :

nombre de bulletins: 15
bulletins blancs ou nuls: 0
suffrages exprimés: 15
majorité absolue: 8

Ont obtenu:

- Madame Marielle BATAILLOU-GRIALOU: 15 voix

Monsieur Christian CAMPELS : 14 voixMonsieur Gérard MONTEILLET : 12 voix

Mme BATAILLOU-GRIALOU, M. CAMPELS, M. MONTEILLET ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.